

## Programme d'Éducation Intermédiaire (PÉI)

### Critères d'admission 2025-2026

#### Admission en secondaire 2, 3, 4 ou 5

Chers parents,

Si vous désirez soumettre une demande d'admission au PEI pour que votre enfant intègre notre programme en 2e, 3e, 4e ou 5e secondaire pour l'année scolaire 2025-2026, voici ce que vous devez savoir :

Les <b>places disponibles</b> varient d'un niveau à l'autre et d'une année à l'autre, en fonction d'éventuels départs de nos élèves inscrits au PEI.	Il y aura un <b>moment spécifique</b> pour le faire : entre le <b>10 mars et le 28 mars 2025</b> .
--	--

Spécifications pour les élèves désirant intégrer la **2<sup>e</sup> secondaire** au PÉI en 2025-2026 :

<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Vous devrez <b>envoyer votre demande</b> à l'adresse <a href="mailto:scr2.secondaire.ile@csspo.gouv.qc.ca">scr2.secondaire.ile@csspo.gouv.qc.ca</a> et <b>joindre à votre courriel le bulletin de la deuxième étape</b> de votre enfant. Veuillez noter que le bulletin ne doit contenir aucun échec dans aucune matière.</li><li>✓ Toutes les demandes reçues entre le 10 mars et le 28 mars 2025 seront traitées au mois d'avril, mais il se peut que vous ne receviez une réponse qu'au mois de juin 2025.</li><li>✓ <b>L'analyse des candidatures</b> reçues s'effectuera à partir du deuxième bulletin de votre enfant. Nous effectuerons une moyenne pondérée de la manière suivante :<ul style="list-style-type: none"><li>• 35% pour les mathématiques;</li><li>• 35% pour le français;</li><li>• 30% pour toutes les autres matières confondues.</li></ul></li><li>✓ Uniquement les <i>meilleures candidatures</i> seront sélectionnées, selon le calcul mentionné ci-haut et <i>en fonction des places disponibles</i>.</li><li>✓ L'inscription finale sera valide lorsque le dernier bulletin nous sera transmis et sera exempt d'échec dans toutes les matières.</li></ul>
--

Spécifications pour les élèves désirant intégrer la **3e, 4e ou 5e secondaire** au PÉI en 2025-2026 :

Pour les élèves désirant intégrer le PÉI en <b>3<sup>e</sup> secondaire</b> , une <b>attestation de réussite d'un cours d'espagnol d'un organisme reconnu</b> devra être envoyée à l'adresse <a href="mailto:scr2.secondaire.ile@csspo.gouv.qc.ca">scr2.secondaire.ile@csspo.gouv.qc.ca</a> au plus tard le 15 août 2025. De plus, une <i>évaluation du niveau en espagnol</i> sera effectuée avant la rentrée scolaire afin de confirmer la maîtrise attendue de la langue.
--

Pour les élèves désirant intégrer le PÉI en **4<sup>e</sup> secondaire**, notez que seuls les élèves ayant suivi le programme d'éducation intermédiaire dans une autre **école de la Sébiq** et ayant une **attestation de réussite/maîtrise de l'espagnol** pourront soumettre une demande d'admission pour l'année scolaire 2025-2026. Le **bulletin critérié** émis de la Sébiq sera exigé.

Pour les élèves désirant intégrer le PÉI en **5<sup>e</sup> secondaire**, seuls les élèves ayant suivi un programme d'éducation intermédiaire dans une autre **école de la SÉBIQ** pourront soumettre une demande d'admission pour l'année scolaire 2025-2026. Le **bulletin critérié** émis de la Sébiq sera exigé.

La direction